

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN



2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS



quelques chiffres...

19 810

HECTARES

90

HAB/KM²

24

COMMUNES
MEMBRES

2

ASSOCIÉES

13 357

NOMBRE
D'HABITANTS

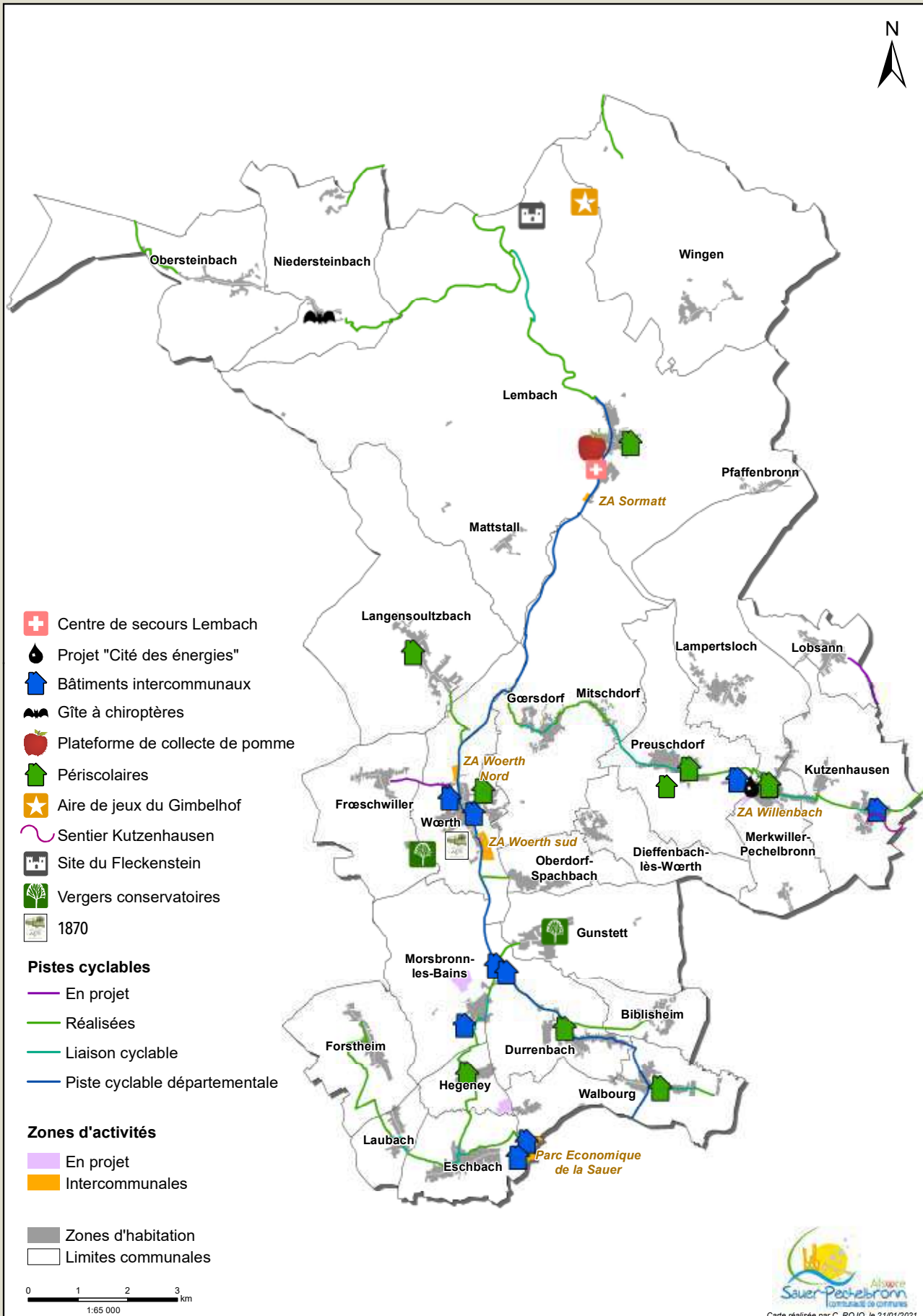
(population municipale)



Communes membres

Biblisheim > Dieffenbach-les-Woerth > Durrenbach > Eschbach > Forstheim
Froeschwiller > Goersdorf-Mitschdorf > Gunstett > Hegeneu > Kutzenhausen > Lampertsloch
Langensoultzbach > Laubach > Lembach-Mattstall > Lobsann > Merkwiler-Pechelbronn
Morsbronn-les-Bains > Niedersteinbach > Oberdorf-Spachbach > Obersteinbach
Preuschdorf > Walbourg > Wingen > Woerth

Implantations des services et réalisations



L'EXÉCUTIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Membres du bureau exécutif



Président :
M. Jean-Marie HAAS
Maire de Gunstett

1^{er} vice-président :

Roger ISEL

Maire de Hégeney
En charge de l'économie,
du commerce,
de l'artisanat et de l'industrie



2^e vice-président :

Charles SCHLOSSER

Maire de Lembach
En charge du tourisme,
de la culture et des loisirs



3^e vice-président :

Alfred KREISS

Maire de Lobsann
En charge de la cohésion
sociale, des services à la famille
et de la vie associative



4^e vice-président :

Jean MULLER

Maire de Froeschwiller
En charge de l'environnement,
du patrimoine et de l'habitat



5^e vice-président :

Alain FUCHS

Maire de Woerth
En charge de l'aménagement
de l'espace et du
développement durable



6^e vice-président :

Jean-Claude BALL

Adjoint au maire de
Merkwiller-Pechelbronn
en charge de la mobilité, de
l'aménagement numérique
et des services de proximité



L'EXÉCUTIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Membres du bureau exécutif



Président :
M. Roger ISEL
Maire de Hégeney

1^{er} vice-président :

Damien WEISS

Maire de Durrenbach
En charge du pôle de cohésion sociale, animation jeunesse, intergénérationnelle, animations culturelles



2^e vice-président :

Guillaume PETER

Maire de Forstheim
En charge du pôle transition écologique, mobilité, développement durable



3^e vice-président :

Alain FUCHS

Maire de Woerth
En charge du pôle économie, aménagement du territoire, liens avec les entreprises et de la vie associative



4^e vice-président :

Lysianne DUDT

Maire de Morsbronn-les-Bains
En charge du pôle tourisme et thermalisme, politique transfonalière.



5^e vice-président :

Christian TRAUTMANN

Maire de Lembach
En charge du pôle politique de l'eau grand cycle de l'eau (AEP, assainissement, GEMAPI), politique de l'habitat.



6^e vice-président :

Jean-Claude BALL

Adjoint au maire de Merkwiller-Pechelbronn
En charge des travaux neufs, entretien du patrimoine, services aux associations et aux communes



Le conseil communautaire

BIBLISHEIM

> *Mireille CABIROL (maire)*

Déleguée titulaire

> *Michèle SCHELLENBERGER (1^{ère} adjointe)*

Déleguée suppléante

DIEFFENBACH-Les-WOERTH

> *Patrick WACKER (maire)*

Délegué titulaire

> *Benoit HEBTING (1^{er} adjoint)*

Délegué suppléant

DURRENBACH

> *Damien WEISS (maire)*

Délegué titulaire

> *Dominique SIEDEL (1^{er} adjoint)*

Délegué titulaire

ESCHBACH

> *Hervé TRITSCHBERGER (maire)*

Déleguée titulaire

> *Mathias KLEIN (Conseiller municipal)*

Délegué titulaire

FORSTHEIM

> *Guillaume PETER (maire)*

Délegué titulaire

> *Rémy OSTER (1^{er} adjoint)*

Délegué suppléant

FROESCHWILLER

> *Marc BASTIAN (maire)*

Délegué titulaire

> *Caroline MESSER (1^{ère} adjointe)*

Déleguée suppléante

GOERSDORF-MITSCHDORF

> *Freddy CUNTZ (maire)*

Délegué titulaire

> *Clarisse WALTER (Conseillère municipale)*

Déleguée titulaire

GUNSTETT

> *Monique MEYER (maire)*

Déleguée titulaire

> *Alain FISCHER (1^{er} adjoint)*

Délegué suppléant

HEGENEY

> *Roger ISEL (maire)*

Délegué titulaire

> *Ludovic JOTZ (1^{er} adjoint)*

Délegué suppléant

KUTZENHAUSEN

> *Pierrot SITTER (maire)*

Délegué titulaire

> *Philippe MALL (1^{er} adjoint)*

Délegué titulaire

LAMPERTSLOCH

> *Dany WALTER (maire)*

Délegué titulaire

> *Daniel STEPHAN (1^{er} adjoint)*

Délegué suppléant

LANGENSULTZBACH

> *Evelyne LEDIG (maire)*

Déleguée titulaire

> *Martine STIEFFEL (2^{ème} adjointe)*

Déleguée titulaire

Le conseil communautaire

LAUBACH

- > *Jean-Louis KLIPFEL (maire)*
Délégué titulaire
- > *Freddy WEHRUNG (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

LEMBACH

- > *Christian TRAUTMANN (maire)*
Vice président
Délégué titulaire
- > *Marie Claude FILSER (1^{ère} adjointe)*
Déléguée titulaire
- > *Bernard CHARBAU (2^e adjoint)*
Délégué titulaire

LOBSANN

- > *Elisabeth WEINLING HAMEL (maire)*
Déléguée titulaire
- > *Jean-Yves JUNG (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

MERKWILLER PEHELBRONN

- > *Dominique SCHNEIDER (maire)*
Délégué titulaire
- > *Jean-Claude BALL (1^{er} adjoint)*
Délégué titulaire

MORSBRONN-Les-BAINS

- > *Lysianne DUDT (maire)*
Déléguée titulaire
- > *Marc SCHAEFFER (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

NIEDERSTEINBACH

- > *Christophe SCHERTZ (maire)*
Délégué titulaire
- > *Serge ROMIAN (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

OBERDORF-SPACHBACH

- > *Dominique FERBACH (maire)*
Délégué titulaire
- > *Jean-Claude ROS (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

OBERSTEINBACH

- > *Gérard NICASTRO (maire)*
Délégué titulaire
- > *Céline STURM (1^{ère} adjointe)*
Déléguée suppléante

PREUSCHDORF

- > *Dominique PFEIFFER-RINIE (maire)*
Délégué titulaire
- > *Stéphane WERNERT (Conseiller municipal)*
Délégué titulaire

WALBOURG

- > *Francis SCHNEIDER (maire)*
Délégué titulaire
- > *Gérard NIEDERER (1^{er} adjoint)*
Délégué titulaire

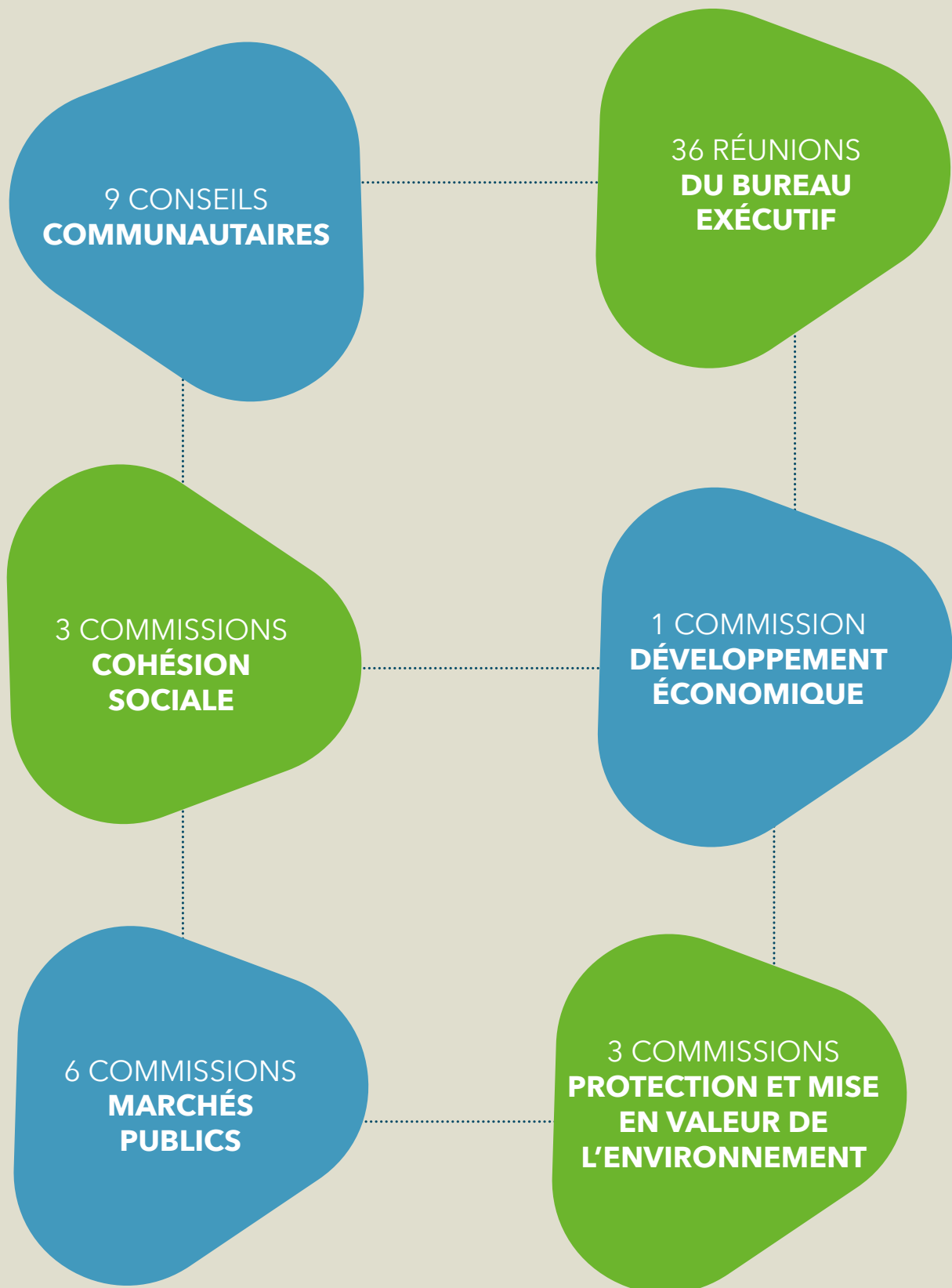
WINGEN

- > *André SCHMITT (maire)*
Délégué titulaire
- > *Georges HOCH (1^{er} adjoint)*
Délégué suppléant

WOERTH

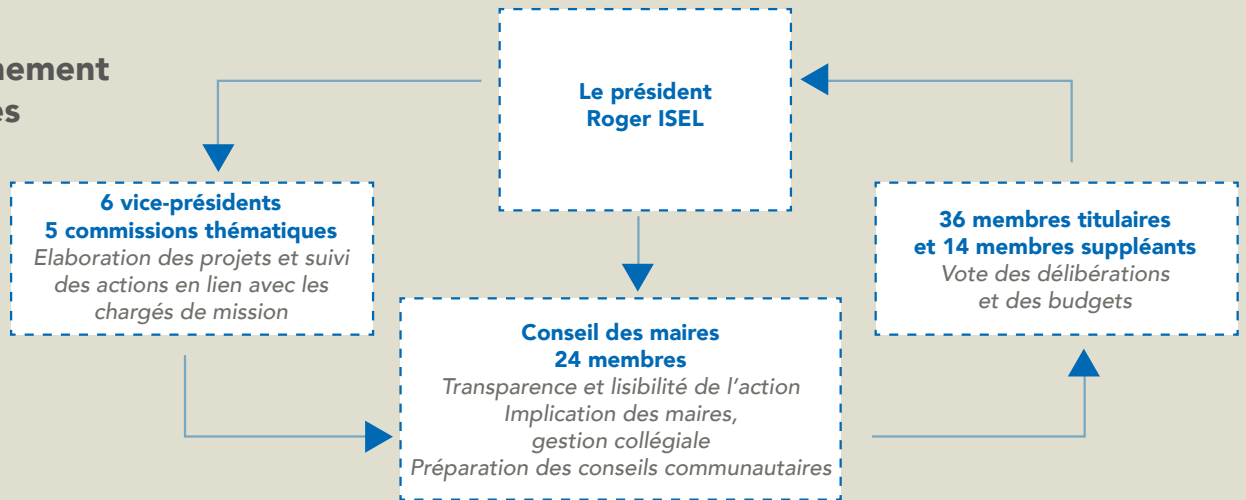
- > *Alain FUCHS (Maire)*
Délégué titulaire
- > *Martine CRONMULER (conseillère municipale)*
Déléguée titulaire
- > *François RUTSCH (conseiller municipal)*
Délégué titulaire

Activités des commissions



Instances de la communauté de communes mises en place après les élections :

Le fonctionnement des instances



Les commissions thématiques :

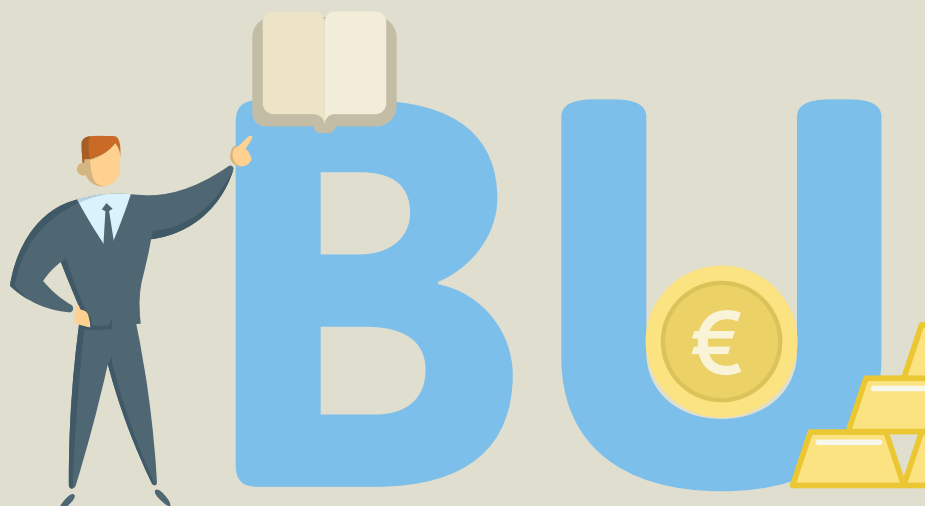
- > La commission cohésion sociale, dirigée par M. Damien WEISS et assisté d'une conseillère déléguée à la politique seniors, Mme Mireille Cabriol de Saint Georges
- > La commission transition écologique, avec M. Guillaume PETER et assisté de M. Gérard Nicastro pour les ordures ménagères
- > La commission développement économique et aménagement du territoire avec M. Alain FUCHS
- > La commission tourisme, thermalisme et politique transfrontalière avec Mme Lysiane DUDT, et du délégué communautaire en charge du transfrontalier, M. André SCHMITT
- > La commission eau et habitat avec M. Christian TRAUTMANN.

Le budget

Tableau récapitulatif financier de l'exercice 2020

Total des dépenses de l'année				Prévisions de l'année		
BUDGETS	En section de fonctionnement	En section d'investissement	Dépenses totales	En section de fonctionnement	En section d'investissement	Dépenses totales
BUDGET PRINCIPAL	5 509 515,55	6 338 916,20	11 848 431,75	8 193 096,46	8 844 818,41	17 037 914,87
CADT FLECKENSTEIN	42 454,51	87 241,42	129 695,93	112 595,45	121 212,27	233 807,72
BUDGET ANNEXE BATIMENTS D'ACTIVITE	51 465,02	24 820,00	76 285,02	93 358,97	69 997,80	163 356,77
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE ESCHBACH	618 932,37	1 111 515,38	1 730 447,75	1 255 340,30	1 117 656,34	2 372 996,64
BUDGET ANNEXE ZAC SUD A WOERTH	1 376 110,81	1 337 442,29	2 713 553,10	1 486 613,55	1 337 442,29	2 824 055,84
BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSBRONN	521 643,93	521 643,93	1 043 287,86	660 987,20	660 493,60	1 321 480,80
BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE A DURRENBACH	79 510,46	262 067,58	341 578,04	218 084,71	288 415,87	506 500,58
BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE HELIONS	513,32	14 358,76	14 872,08	8 207,55	47 739,52	55 947,07
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE WILLENBACH	384 565,85	439 617,16	824 183,01	386 950,00	441 998,69	828 948,69
BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES	1 780 727,95	13 140,00	1 793 867,95	2 011 947,77	22 744,47	2 034 692,24
BUDGET ANNEXE ZA POLE BOIS A HEGENEY	430 104,53	430 068,20	860 172,73	431 527,81	431 527,81	863 055,62
BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH	38 182,30	1 665 745,09	1 703 927,39	168 614,08	1 670 583,75	1 839 197,83
BUDGET ANNEXE PB BATIMENT INNOVANT PREUSCHDORF	52 160,32	154 677,02	206 837,34	57 598,55	158 408,13	216 006,68
BUDGET ANNEXE PB BATIMENT D'ACTIVITE ESCHBACH	233 802,15	572 070,03	805 872,18	243 345,60	574 303,04	817 548,64
BUDGET ANNEXE SITE ECONOMIQUE A WOERTH	99 011,78	1 132 281,16	1 231 292,94	107 145,86	2 785 556,34	2 892 702,20
BUDGET ANNEXE ZA SORMATT LEMBACH	1 145,19	1 145,19	2 290,38	46 000,00	46 000,00	92 000,00
BUDGET ANNEXE ZAC TORMATT WOERTH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	11 219 846,04	14 106 749,41	25 326 595,45	15 481 313,86	18 618 898,33	34 100 212,19

Total des recettes de l'année				Prévisions budgétaires		
BUDGETS	En section de fonctionnement	En section d'investissement	Recettes totales	En section de fonctionnement	En section d'investissement	Dépenses totales
BUDGET PRINCIPAL	8 104 915,34	4 981 356,87	13 086 272,21	8 193 096,46	8 844 818,41	17 037 914,87
CADT FLECKENSTEIN	68 595,45	70 566,84	139 162,29	112 595,45	121 212,27	233 807,72
BUDGET ANNEXE BATIMENTS D'ACTIVITE	47 820,47	54 882,97	102 703,44	93 358,97	69 997,80	163 356,77
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE ESCHBACH	1 065 778,57	581 915,71	1 647 694,28	1 255 340,30	1 117 656,34	2 372 996,64
BUDGET ANNEXE ZAC SUD A WOERTH	1 259 349,05	1 244 514,81	2 503 863,86	1 486 613,55	1 337 442,29	2 824 055,84
BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSBRONN	522 137,53	660 000,00	1 182 137,53	660 987,20	660 493,60	1 321 480,80
BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE A DURRENBACH	219 281,71	150 154,82	369 436,53	218 084,71	288 415,87	506 500,58
BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE HELIONS	8 207,55	40 531,97	48 739,52	8 207,55	47 739,52	55 947,07
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE WILLENBACH	384 568,47	441 998,69	826 567,16	386 950,00	441 998,69	828 948,69
BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES	2 084 350,03	24 048,34	2 108 398,37	2 011 947,77	22 744,47	2 034 692,24
BUDGET ANNEXE ZA POLE BOIS A HEGENEY	430 104,53	431 527,81	861 632,34	431 527,81	431 527,81	863 055,62
BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH	163 293,52	1 553 259,00	1 716 552,52	168 614,08	1 670 583,75	1 839 197,83
BUDGET ANNEXE PB BATIMENT INNOVANT PREUSCHDORF	57 598,55	168 024,13	225 622,68	57 598,55	158 408,13	216 006,68
BUDGET ANNEXE PB BATIMENT D'ACTIVITE ESCHBACH	182 045,60	574 303,04	756 348,64	243 245,60	574 303,04	817 548,64
BUDGET ANNEXE SITE ECONOMIQUE A WOERTH	139 181,50	535 556,34	674 737,84	107 145,86	2 785 556,34	2 892 702,20
BUDGET ANNEXE ZA SORMATT LEMBACH	1 145,19	46 000,00	47 145,19	46 000,00	46 000,00	92 000,00
BUDGET ANNEXE ZAC TORMATT WOERTH	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	14 738 373,06	11 558 641,34	26 297 014,40	15 481 313,86	18 618 898,33	34 100 212,19



Résultats de l'année 2020

Budgets	En section de fonctionnement	En section d'investissement	Résultat (recettes - dépenses)
BUDGET PRINCIPAL	2 595 399,79	(1 357 559,33)	1 237 840,46
CADT FLECKENSTEIN	26 140,94	(16 674,58)	9 466,36
BUDGET ANNEXE BATIMENTS D'ACTIVITE	(3 644,55)	30 062,97	26 418,42
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE ESCHBACH	446 846,20	(529 599,67)	(82 753,47)
BUDGET ANNEXE ZAC SUD A WOERTH	(116 761,76)	(92 927,48)	(209 689,24)
BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSEBRONN	493,60	138 356,07	138 849,67
BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE A DURRENBACH	139 771,25	(111 912,76)	27 858,49
BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE HELIONS	7 694,23	26 173,21	33 867,44
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE WILLENBACH	2,62	2 381,53	2 384,15
BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES	303 622,08	10 908,34	314 530,42
BUDGET ANNEXE ZA POLE BOIS A HEGENEY	0,00	1 459,61	1 459,61
BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH	125 111,22	(112 486,09)	12 625,13
BUDGET ANNEXE PB BATIMENT INNOVANT PREUSCHDORF	5 438,23	13 347,11	18 785,34
BUDGET ANNEXE PB BATIMENT D'ACTIVITE ESCHBACH	(51 756,55)	2 233,01	(49 523,54)
BUDGET ANNEXE SITE ECONOMIQUE A WOERTH	40 169,72	(596 724,82)	(556 555,10)
BUDGET ANNEXE ZA SORMATT LEMBACH	0,00	44 854,81	44 854,81
BUDGET ANNEXE ZAC TORMATT WOERTH	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 518 527,02	(2 548 108,07)	970 418,95

Redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères

MONTANT PERÇU AU 1 ^{ER} SEMESTRE	940 614,97 €
MONTANT PERÇU AU 2 ^{ÈME} SEMESTRE	954 791,73 €
MONTANT REVERSÉ AU SMICTOM AU TITRE DE L'ANNÉE 2019	1 679 979 €



Les compétences de la CCSP :

Arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension des compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et délibérations de conseil communautaire, qui complète les statuts : délibérations n°009.2017 du 20/02/2017 et n°085.2018 du 17/12/2018 définissant l'intérêt communautaire.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaires
 - > Les actions de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme.
 - > La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
 - > L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires des gens du voyage.
 - > La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
-

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > La protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
 - > La politique du logement et du cadre de vie.
 - > La création, l'aménagement et l'entretien de voiries.
 - > La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
 - > Les actions sociales d'intérêt communautaire.
 - > L'assainissement.
 - > L'eau.
 - > La création et la gestion de maisons de services au public et la définition des obligations de service public.
-

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- > Le développement des technologies de l'information et de la communication.
- > L'amélioration de la mobilité, des transports et l'accès aux activités et services.
- > Les échanges transnationaux.
- > Le secours incendie.
- > La politique foncière.
- > La chaufferie et le réseau de chaleur.
- > En matière d'actions culturelles, sociales et sportives.
- > La création, l'aménagement et le fonctionnement des équipements touristiques.
- > L'exercice du droit de préemption lorsque les procédures sont nécessaires à l'exercice des compétences communautaires.

Le plan de développement Sauer-Pechelbronn

*Le territoire Sauer – Pechelbronn,
“ Une terre d’énergies tournée vers les familles et la
valorisation active de toutes ses ressources, qui affirme
son attractivité comme pôle résidentiel et d’activité,
partenaire de ses voisins”.*

Quatre axes forts de notre action :

E**ÉCONOMIE
ET TOURISME****C****COHÉSION
SOCIALE****M****MOBILITÉ****E****ENVIRONNEMENT
ET ÉNERGIES**



Le contrat de transition écologique

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn a signé en février 2020 avec l'Etat et d'autres partenaires (Région Grand Est, ADEME, Banque des Territoires, CEA, Parc naturel régional des Vosges du Nord, SDEA, PETR de l'Alsace du Nord) un contrat de transition écologique.

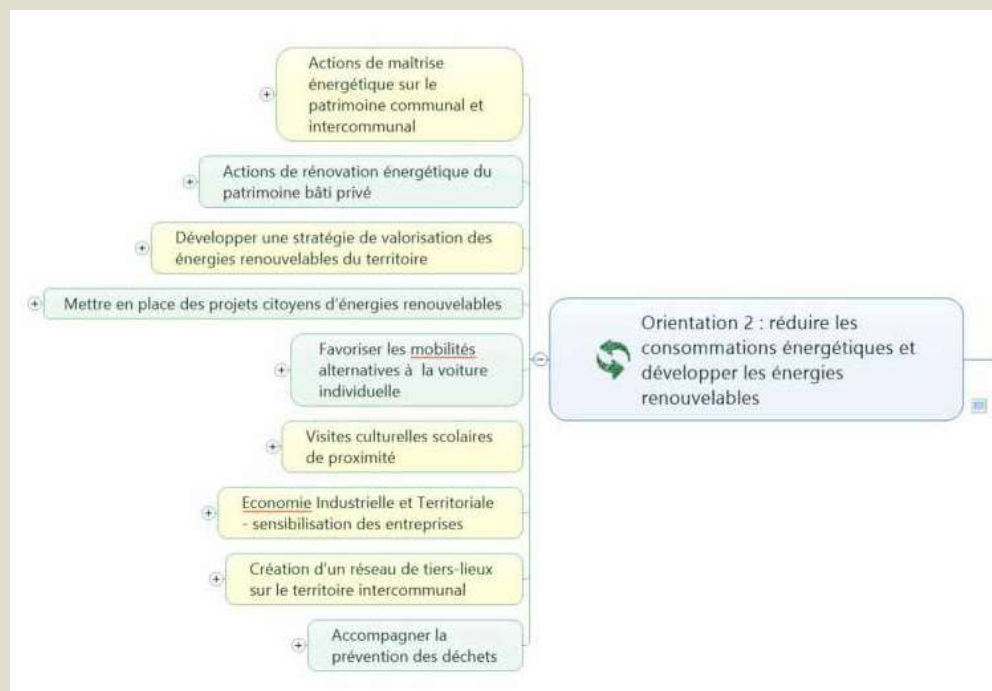
Les objectifs du CTE

Ce CTE a pour objectif d'accompagner et de soutenir la transformation écologique du territoire, sous forme de projets concrets.

Il s'articule autour de 3 axes :

- Sensibiliser et impliquer
- Réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables
- Préserver et valoriser les ressources locales.

Il se décline sur 3 ans en 15 actions opérationnelles.

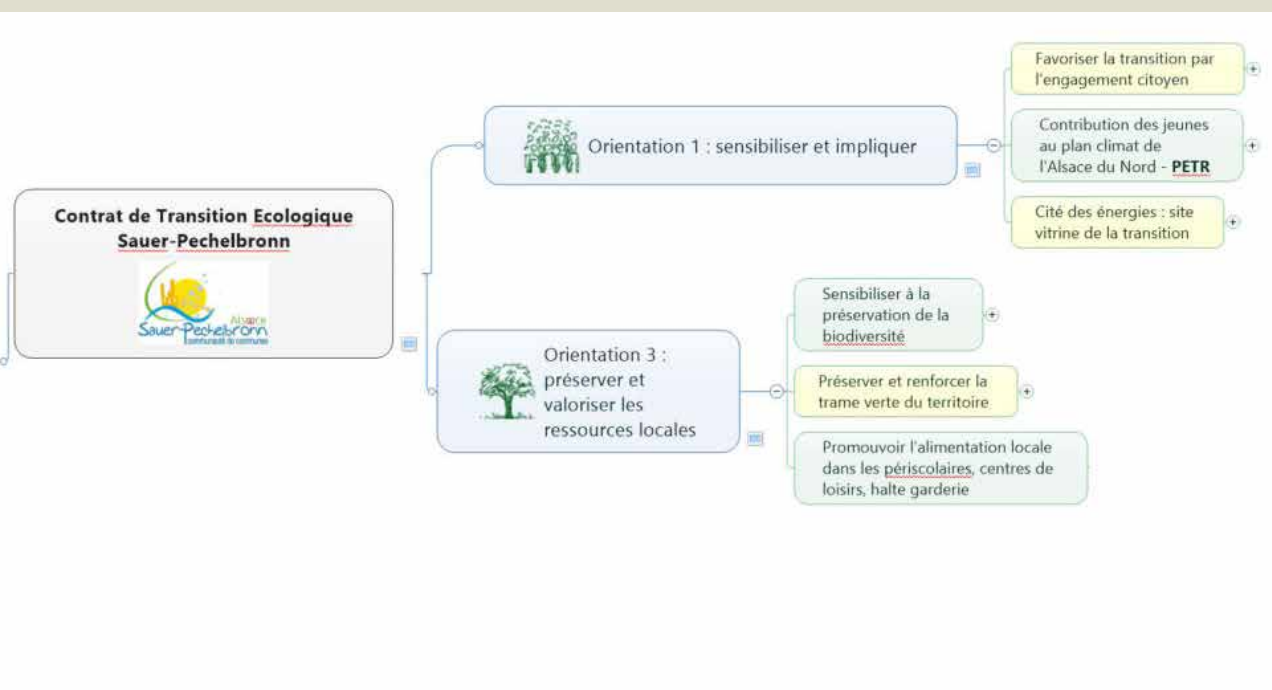


Les actions inscrites au CTE

Les actions sont portées principalement par la communauté de communes, mais également par les communes ou par d'autres structures. Le contrat se veut participatif et évolutif : de nouveaux projets pourront être ajoutés pendant la durée du contrat. Certaines actions sont déjà engagées comme le remplacement de luminaires dans les communes, les goûters avec des produits locaux dans les périscolaires, le plan local de prévention des déchets porté par le SMICTOM, le projet de la cité des énergies, la stratégie de développement des énergies renouvelables...

De nouvelles actions démarrent en 2021 : le projet trame verte pour subventionner la plantation de haies, la mise en place d'un service d'accompagnement renforcé des particuliers ayant des projets de rénovation énergétique de leur logement.

Un volet concernera plus spécifiquement l'engagement citoyen, la transition du territoire ne pouvant se faire sans la participation des habitants ! En particulier, une action portée par le PETR d'Alsace du Nord vise à accompagner un groupe de jeunes pour les sensibiliser aux urgences climatiques et pour proposer une action concrète.



Signature la charte de jumelage avec la Verbandsgemeinde Dahner Felsenland

De longue date, la communauté de communes coopère avec sa voisine allemande, la Verbandsgemeinde Dahner Felsenland, à travers de projets divers : Stammtisch des maires ; aire de jeux médiévale du Gimbelhof ; valorisation touristique des châteaux-forts ; connexion des réseaux cyclables à travers la frontière...

Pour approfondir et intensifier cette coopération, une Charte de jumelage a été signée le 29 novembre 2019.

Une première session commune des deux conseils communautaires, le 6 février 2020, a permis de présenter les deux collectivités avec leurs similitudes et leurs différences et d'échanger des idées pour de futures actions transfrontalières.

L'amitié a été mise à rude épreuve - mais aussitôt fortement réaffirmée - par la fermeture de la frontière pendant la crise sanitaire du Covid-19. Le 9 mai, jour de l'Europe, une délégation des deux collectivités s'est retrouvée à la frontière à Hirschthal pour manifester pour une frontière ouverte et un renforcement des échanges transfrontalières, indispensables pour la compréhension réciproque. Cette manifestation a été soulignée par la diffusion d'un « appel à l'amitié franco-allemand ».

Perspectives 2020

Les entreprises, associations et habitants des deux territoires sont encouragés à s'engager également dans des coopérations avec leurs homologues.

Autant que la crise Covid-19 l'a permis, des premières rencontres politiques et techniques ont poursuivi le travail d'échange, en vue d'une rencontre plus officielle, début 2021.



Retour sur 2020 - Evènements clés

JANVIER 2020

> **21 janvier** - Labellisation Espace France Services. Signature avec la Préfète Mme Chevalier.



FÉVRIER 2020

> **7 février** - Signature du contrat de transition écologique à Paris avec la Ministre de l'écologie, Mme Wargon.



MARS 2020

> **15 mars** - 1^{er} tour des élections municipales

JUIN 2020

> **28 juin** - 2^e tour des élections municipales

JUILLET 2020

> **2 juillet** - 1^{er} coup de pioche pour la réalisation des pistes cyclables transfrontalières

> **6 juillet** - 1^{ère} rencontre du nouveau conseil communautaire

> **Du 6 au 10 juillet** - 1^{ère} session de la vélo-école à Hégeney en partenariat avec le CADR67. Accueil de 3 adultes et 10 enfants

> **17 juillet** - Élection du président et des vice présidents pour le mandat 2020-2026.



SEPTEMBRE 2020

> **11 septembre** - Very Bad Trip

> **Du 14 au 20 septembre**

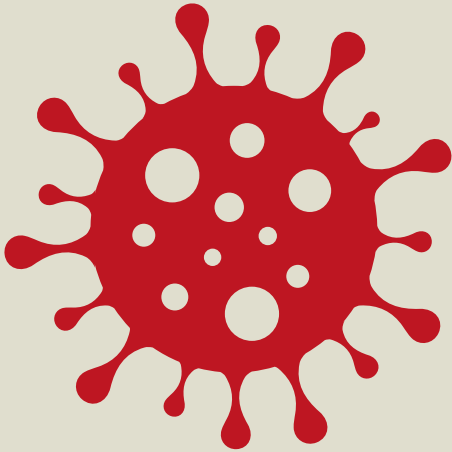
Bistrot éphémère au Bat'innovant et activités grand public autour de la cité des énergies.

OCTOBRE 2020

> **16 octobre** - restitution publique du travail de workshop de l'InSitu Lab, visite des installations et récit de projection.



«En 2037, dans la conserverie, il y a : une enseigne, une programmation, une cuisine, une laverie, une herboristerie, une matériauthèque, un espace d'exposition, un labo d'écoute des plantes, un observatoire du paysage, une tisanderie, un musée du sol, une imprimerie, une école de la recup', un four à pain, une cartographie, une frise chronologique, un annuaire des savoir-faire, une maquette de co-conception, un labo de micro-biologie, une salle de projection... »



FAIRE BLOC POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE !

Depuis le début de cette crise inédite, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et les communes ont joué pleinement leur rôle en étant, plus que jamais, à l'écoute pour aider les acteurs du territoire à traverser cette période difficile. La crise sanitaire est toujours d'actualité et la reprise de l'économie reste incertaine en nouvelle année.

MESURES D'URGENCE DÉPLOYÉES À L'ÉCHELLE LOCALE :

Visioconférence, organisée par la communauté de communes, avec les membres de la fédération PAC et échanges avec les professionnels pour recenser leurs besoins immédiats.

Mise en place d'un **groupement de commandes avec les communes pour l'achat de masques et de thermomètres**. 58 000 masques en tissus ont ainsi été distribués aux habitants du territoire. Coût pour la CCSP : **14 000€**

Suspension de 6 mois des loyers pour les entreprises occupant un bâtiment intercommunal. A ce jour, aucune décision n'a été prise quant à l'annulation de ces loyers. Montant : **107 000€**

Annulation de la cotisation foncière des entreprises 2020 au profit des activités les plus durement impactées (tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture, événementiel) selon les directives gouvernementales, ce qui représente un effort financier de **25 000€**.

Participation, aux côtés de la Région Grand Est et du Département au **Fonds Résistance** pour aider les petites entreprises et associations pour un montant de **35 000€**.

Mise en place d'une **boutique éphémère de Noël** pour tous les musées du territoire.

Ouverture au cas par cas et sur demande de la banque de matériel aux hôteliers et restaurateurs du territoire.

Cette crise aura forcément des conséquences financières, qui se traduiront pour la CCSP par :

- Les aides mises en place qui n'avaient pas été budgétisées en début d'année.
- La baisse des recettes fiscales à prévoir en 2021

L'arrêt quasi-total pendant une partie de l'année de l'activité touristique a entraîné une baisse de la fréquentation de nos structures d'hébergement qui va engendrer en 2021 une baisse du produit de la taxe de séjour de **65%**, soit environ **67 000€**.

En 2021, il faudra également compter avec une baisse de contribution des entreprises, puisque, pour la plupart d'entre elle, les contributions sont calculées sur la base du chiffre d'affaires. Une baisse de l'ordre de **25%** est à prévoir.

A ce jour, le coût de cette crise est estimé entre **200 000 et 250 000€**.

COMPÉTENCES de l'établissement

01

COHÉSION
SOCIALE

La communauté de communes a inscrit dans ses compétences l'action sociale. A ce titre, elle est notamment chargée de la mise en oeuvre des politiques en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, du soutien aux associations.

*Vices présidents
Alfred KREISS - Damien WEISS*

Actions phares 2020

- Réponse avec l'association Pré Bulles à un appel à projet du CD67 et de la CAF pour mise en place d'un Lieu Accueil Enfant Parents itinérant sur le territoire

Perspectives 2021

- Ouverture de la micro-crèche à Lembach
- Lancement du LAEP à la micro crèche de Lembach et Halte-Garderie de Morsbronn.
- Lancement de la nouvelle délégation de service public pour la gestion des services petite enfance



Actions phares 2020

- Dans le cadre du Covid les actions enfance Jeunesse ont dû être complètement repensées pour la période estivale : les camps et colonies ont été annulés.
- Sur le territoire Sauer-Pechelbronn l'offre a été également modifiée : 2 centres de loisirs ont fonctionnés en parallèle sur deux communes différentes du territoire. Dans chaque centre de loisirs, un centre plus orienté sport a été proposé aux enfants.
- Au mois de juillet des activités de rue ont été proposées dans différentes communes du territoire.
- Formation BAFA annulée à Pâques et reporté à la Toussaint.

Perspectives 2021

- Lancement de la nouvelle délégation de service public pour la gestion des services enfance-jeunesse



En novembre 2016, le conseil communautaire a voté le schéma périscolaire qui consiste en la création de 5 sites périscolaire : Lembach, Woerth, Durrenbach, Hégeney et Merwiller. Ces 5 sites permettront d'offrir un service d'accueil de qualité à l'ensemble des enfants scolarisés du territoire.

Actions phares 2020

- Continuité du service périscolaire sur les 8 sites et les mercredis
- Validation des projets des périscolaires de Hégeney et Durrenbach
- Poursuite des travaux du périscolaire et micro-crèche à Lembach

Perspectives 2021

- Lancement de la nouvelle délégation de service public pour la gestion des services périscolaires
- Ouverture du site périscolaire de Lembach
- Début des travaux pour les périscolaires de Durrenbach et Hégeney

Réponse à appel à projet de la CARSAT pour la mise en place d'atelier numérique (financement de la conférence des financeurs obtenu en complément). Dans le cadre de la crise sanitaire les ateliers n'ont pas démarré. Une demande a été faite auprès de la CARSAT pour repousser ces ateliers à septembre 2021.

RAC : Recherche action collaborative. Dans le cadre de cette recherche action des entretiens ont été effectués entre janvier et février. Le confinement de mars a réinterrogé les orientations de cette RAC. Les ateliers initialement prévues n'ont pas eu lieu.

Des questionnaires auprès des élus ont été réalisés en novembre, ainsi que des entretiens téléphoniques auprès des associations séniors : quels sont les besoins qu'a fait émerger la crise sanitaire autour de la situation des séniors.

Perspectives 2021

Poursuite de la réflexion de la politique sénior avec la mise en place des animations en septembre 2021 si la situation sanitaire le permet.
Un inventaire des acteurs sera réalisé.



Face à la fermeture des différents services de l'Etat, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn s'est engagée pour maintenir les services de proximité sur son territoire. La communauté de communes a depuis de nombreuses années fait des démarches auprès des différents partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, CAF,...). Ces démarches ont abouti fin 2016 à la labellisation du siège de la communauté de communes en Maison des Services au Public.

La MSAP de Durrenbach a été retenue comme structure labellisable France Services par le Premier Ministre le 15 novembre 2019.

Actions phares 2020

- Transformation de la maison France services en Espace France Services

Perspectives 2021

- Mise en place des nouveaux partenariats dans le cadre des Espaces France Services
- Travaux de réalisation d'un bureau Espace France Services dédié
- Actions pour réduire la fracture numérique (formation / accompagnement)

E. EFS,
ESPACE FRANCE SERVICES

Quelques chiffres

Nombre de demandes par type de service et canal de communication

Type d'accompagnement	Canal de communication	Nombre de demandes
Demande nécessitant un accompagnement individuel	Par téléphone	113
Demande nécessitant un accompagnement individuel	En présentiel	103
Demande nécessitant un accompagnement individuel	Par e-mail	6
Demande d'informations sur France Services (partenaires, horaires, etc.)	Par téléphone	99
Demande d'informations sur France Services (partenaires, horaires, etc.)	En présentiel	16
Demande d'informations sur France Services (partenaires, horaires, etc.)	Par e-mail	1
Rendez-vous avec un partenaire (permanence ou autre)	En présentiel	95

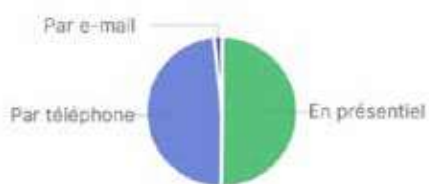
TOP 5 des thématiques

thématique	partenaire	Nombre de demandes
Immatriculation de véhicule	Le Ministère de l'Intérieur	53
Permis de conduire	Le Ministère de l'Intérieur	26
La demande concerne une ou plusieurs facture(s) du secteur public local	La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)	15
Pré-demande de titre d'identité et de voyage	Le Ministère de l'Intérieur	11
La demande concerne les impôts	La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)	7

Demandes par partenaire national



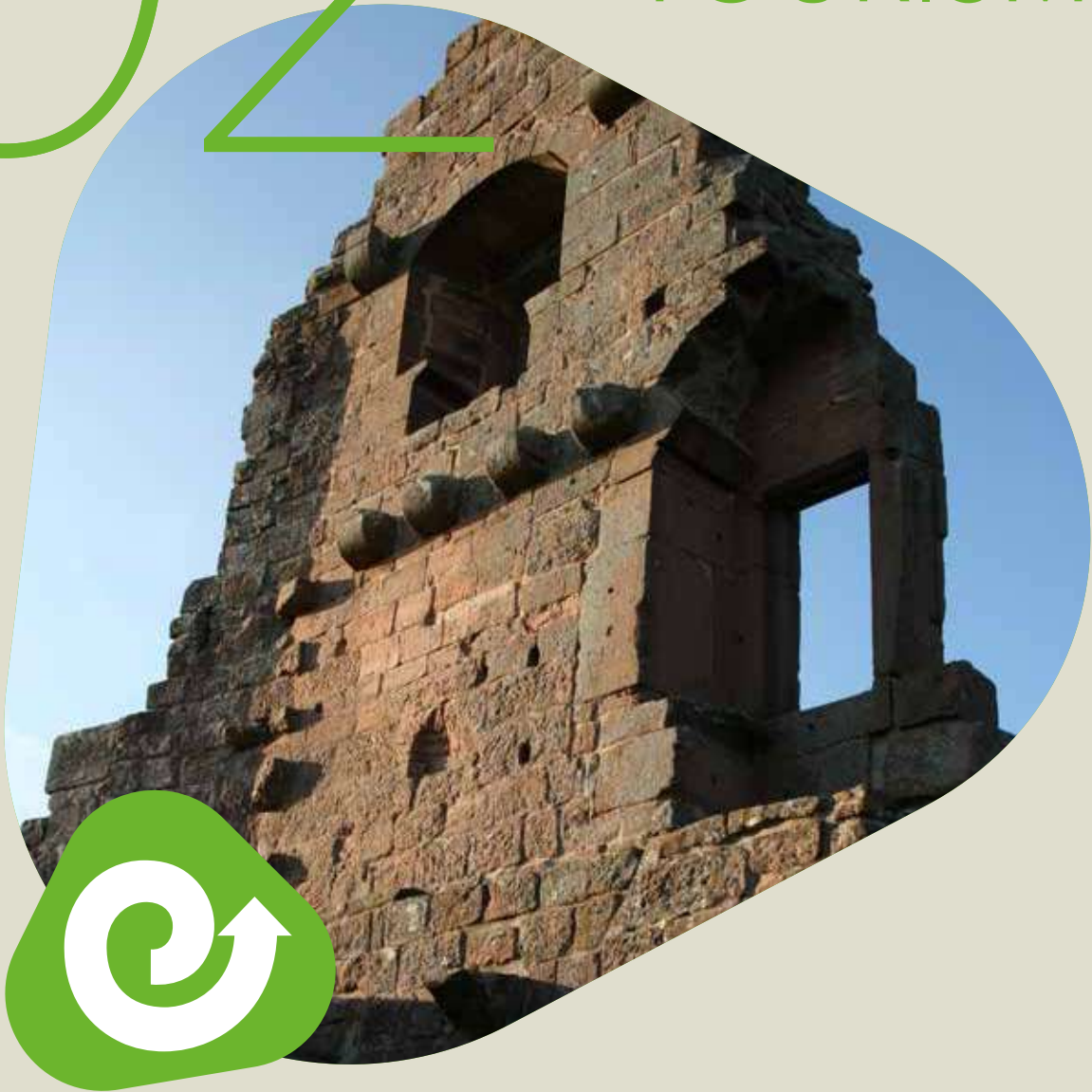
Modalités d'accès



COMPÉTENCES de l'établissement

02

ÉCONOMIE TOURISME



La communauté de communes Sauer-Pechelbronn s'est engagée depuis de longues dates dans le développement économique et touristique. Pour cela, plusieurs axes sont prioritaires :

- Renouvellement de l'offre foncière et immobilière permettant d'accueillir de nouvelles entreprises et de pérenniser l'activité d'autres entreprises ayant besoin de s'agrandir*
- Soutien aux filières locales et aux professionnels du territoire*
- Développement du tourisme*

*Vice présidents : Roger ISEL, Charles SCHLOSSER
Lysiane DUDT, Alain FUCHS*

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn dispose de terrains et de locaux dont l'objectif est d'accueillir des entreprises en création ou souhaitant se développer.

5 zones d'activités sont actuellement en cours de commercialisation : le parc économique de la Sauer à Eschbach, la zone d'activités Woerth-Sud, la zone d'activités Woerth-Nord, la zone d'activités Sormatt à Lembach et la zone d'activités Tormatt à Woerth.

La communauté de communes dispose également d'un hôtel d'entreprises, installé sur le parc économique de la Sauer dont l'objectif est d'accueillir de jeunes entreprises souhaitant disposer de locaux pour se développer.

Actions phares 2020

PES Eschbach :

- Juin : Vente du lot n°7 de 57 ares à ALM MECA (mécanique de précision - 22 emplois)
- Novembre : Lancement d'un club entreprises

ZA Woerth-Sud :

- Octobre : Rapport de suivi environnemental des mesures compensatoires (zone humide)
- Novembre : vente de 2 lots (93 ares) à SCP JRT BRICKA carrossier

ZA Woerth-Nord :

- Juin : prolongation d'un an de la location de hall n°6 de 4 000 m² par ALSTOM
- Août : étude de maîtrise d'œuvre de réhabilitation du hall n°6
- Octobre : visite du site à un potentiel acquéreur

RDC du Domaine (80GR) à Woerth :

- Octobre: Avenant au bail professionnel des bureaux loués (SISA)

Perspectives 2021

PES Eschbach :

- aménagement écologique du merlon paysager
- viabilisation de la tranche 3
- vente du dernier lot de la tranche 2

ZA Woerth-Sud :

- concrétisation par des ventes de terrains des prospects intéressés

ZA Woerth-Nord :

- travaux de réhabilitation du hall n°6

ZA Sormatt à Lembach :

- vente du dernier terrain

RDC du Domaine (80GR) à Woerth :

- location de la totalité des 8 bureaux

Quelques chiffres clés

- **20 demandes** de renseignements pour une recherche foncière ou immobilière
- **10 rendez-vous** d'entreprises avec l'ADIRA
- **4 entreprises** hébergées à l'hôtel d'entreprises de la Sauer
- **3 bureaux** loués à des professionnels de santé au rez de chaussée du Domaine (80GR) à Woerth (pédicures-podologues, ostéopathe, infirmiers, orthophoniste)



La communauté de communes soutient depuis de longues années les professionnels du territoire. Plusieurs opérations de soutien à la modernisation (ORAC, FISAC) ont été menées. Aujourd'hui, la communauté de communes concentre son action en soutenant la fédération des artisans commerçants du territoire (PAC). La communauté de communes et la PAC ont signé une convention d'objectifs et de moyens. La communauté de communes met à disposition les locaux et moyens matériels (copieur, ordinateur, ...) de la PAC et verse chaque année une subvention.

Actions phares 2020

- Renouvellement de la convention 2021-2023.
- Versement d'une subvention de 9354€

Quelques chiffres clés

- **85 adhérents** à la PAC

B. ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DES PROFESSIONNELS



Le POCE s'inscrit dans la stratégie de développement économique de la Région (SRDEII), la stratégie d'aménagement du territoire (SRADDET) et de la formation professionnelle continue (CPRDFOP - Performance Grand Est) et a vocation à développer l'attractivité économique, touristique et industrielle du territoire.

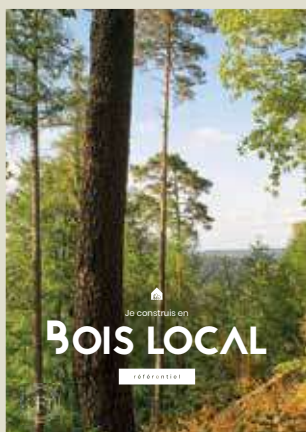
Il a été signé le 22 octobre 2019 avec la Région et les intercommunalités d'Alsace du Nord : Communauté d'Agglomération de Haguenau, communautés de communes de l'Outre-Forêt, du Pays de Wissembourg, du Pays de Niederbronn-les-Bains, de la Basse-Zorn.

Perspectives 2021

- Mise en œuvre des projets du Pacte offensive Croissance Emploi (POCE) avec la Région et les intercommunalités d'Alsace du Nord : Communauté d'Agglomération de Haguenau, communautés de communes de l'Outre-Forêt, du Pays de Wissembourg, du Pays de Niederbronn-les-Bains, de la Basse-Zorn.

Partis du constat que la ressource forestière leur échappait en partie car elle était majoritairement exportée en-dehors du territoire pour y être transformée, les élus ont décidé de mener une réflexion avec les acteurs de la forêt et de la filière bois sur le devenir du patrimoine. De ce travail est né un projet de constitution d'un pôle bois qui permettrait aux acteurs de la filière de mutualiser des équipements de transformation du bois pour une valorisation locale de la ressource en bois de structure. 3 projets en sont nés : le bâtiment d'activités dédié aux professionnels du bois, la construction d'un bâtiment pilote en bois local, le bat'innovant (BATI) à Preuschedorf, et la création de l'association Synergie Bois local.

Actions phares 2020



- Présentation du guide «je construis en bois local» lors d'un mini colloque sur la filière bois le 24 septembre à Wingen sur Moder organisé par le PNRVN.



La communauté de communes se positionne sur ce projet en tant que soutien à un projet en portage purement privé d'aménagement d'un golf trous et de lotissements de loisirs annexes. La communauté de communes apporte une aide technique (ingénierie, expertise) et une grande partie du foncier pour le projet, via la vente des propriétés foncières intercommunales au nord de Merwiller-Pechelbronn.

Une promesse de vente (durée 36 mois) concernant les terrains a été signée le 15/05/2019

Perspectives 2021

Soutien administratif et technique au projet, à la demande des porteurs («déclaration de projet» pour l'adaptation du PLUi)

Quelques chiffres clés

- **36 mois** : durée de la promesse de vente
- **22 hectares** de terrain
- **12 trous** : première phase d'aménagement ;
- **9 trous** supplémentaires dans la deuxième phase

Ce projet vise la mise en place d'une zone d'activités de 15 ha, dédiée au thermalisme, avec un triple objectif :

- Maintenir sur le territoire le thermalisme traditionnel, avec une nouvelle cure à construire ;*
- Développer autour de cette cure un thermalisme de remise en forme, de bien-être et de loisirs, sous des formes à définir ;*
- Créer des hébergements touristiques supplémentaires, notamment de grande taille, afin de pouvoir accueillir des curistes et autres visiteurs en plus grand nombre.*
- Le projet a été déclaré d'utilité publique en décembre 2018.*

Actions phares 2020

- Finalisation des procédures d'acquisitions à l'amiable par l'Etablissement public foncier du Bas-Rhin
- Saisine du juge de l'expropriation pour finaliser les acquisitions
- Contact avec les exploitants agricoles pour fixer les montants d'indemnisations

Perspectives 2021

- Finalisation de la procédure d'expropriation afin de posséder l'ensemble du foncier de la zone.
- Recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour démarrer les études d'aménagement, études environnementales
- Réalisation du diagnostic archéologique obligatoire en janvier-février 2021

La délibération 082.2018 du 18 décembre 2018 a validé les enjeux et objectifs d'un concept de développement local centré sur le patrimoine énergétique de Pechelbronn : la Cité des énergies et plus particulièrement son temps 01. L'année 2019 a donc été consacrée à la mise en œuvre de prérequis visant à engager progressivement le temps 01 de ce concept : finalisation de l'acquisition foncière et sécurisation du site, recherche de partenaires techniques et financiers et communication/animation autour du concept en vue de son appropriation.

Partenaires :

- Association des amis du musée du pétrole
- Parc naturel régional des Vosges du Nord

Partenaires techniques :

- Conseil départemental du Bas-Rhin
- Région Grand Est

Actions phares 2020

L'année 2020 aura permis d'avancer sur les 4 axes de travail définis :

- Finalisation de la maîtrise foncière, sécurisation du site, consultation pour une étude environnementale et demandes de subvention liées, rédaction d'un cahier des charges pour l'aménagement paysager, renouvellement d'une convention d'occupation avec le BRGM
- Animations autour du concept et communication : après une semaine d'animations prévue au mois de mai, laquelle a dû être reportée, programmation et mise en œuvre d'une semaine d'animations au mois de septembre avec ouverture d'une buvette (licence IV acquise en 2019), création d'un support de communication
- Poursuite du chantier des collections (mission conduite à mi-temps) et renouvellement de la convention pour une 2ème tranche
- La poursuite de la recherche de partenaires : rencontre et programmation d'ateliers avec la Haute Ecole de Arts de Rhin (HEAR), l'Institut National de Sciences Appliquées (INSA), poursuite des échanges avec les entreprises (rencontre avec une entreprise spécialisée en production de calories).

Perspectives 2021

- Envisager les conditions de déménagement du parcours muséographique vers le site Clemenceau
- Poursuivre de l'inventaire des collections

Quelques chiffres clés

- **1 réunion** du comité de pilotage
- **7 comités techniques**
- **6 réunions techniques**
- **1 voyage d'étude** (parc de Husseren-Wesserling)

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn, propriétaire du site, assure le bon fonctionnement de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt et le rayonnement de ce Centre d'Interprétation du Patrimoine : sécurité, travaux, gestion administrative, accueil, promotion et développement...

Son partenaire principal est l'association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, propriétaire des collections et animateur du lieu.

La Maison Rurale répond à des objectifs multiples :

- > donner la possibilité de visiter un corps de ferme complet et représentatif de l'Outre-Forêt,
- > mettre en valeur, préserver les arts et traditions populaires de ce territoire rural,
- > transmettre les savoirs et savoir-faire aux jeunes générations.

Actions phares 2020

L'année a été marquée à la fois par les nécessaires annulations de manifestations et fermetures réglementaires mais aussi par la mise en place de procédures ayant permis une réouverture rapide et sécurisée durant l'été.

Tout au long de l'année, l'équipe a poursuivi ses efforts de communication, y compris en période de fermeture pour permettre, par exemple, une découverte «virtuelle» des lieux ou une redécouverte de précédentes expositions temporaires.

Perspectives 2021

- Au-delà de la nécessaire adaptation de l'offre et des outils de communication, l'année 2021 devra être consacrée au renouvellement de la convention «centre d'interprétation du patrimoine».

Quelques chiffres clés

L'année sera marquée par une forte baisse de la fréquentation, liée à la fermeture de l'établissement et à la crise sanitaire.

Fréquentation : 3000 visiteurs, soit une baisse de 80%

La communauté de communes a institué une taxe due par l'ensemble des clients passant au moins une nuitée payante dans un hébergement situé sur le territoire.

Collectée par les hébergeurs du 1er janvier au 31 décembre, la taxe de séjour, gérée et centralisée par la communauté de communes, est ensuite reversée à l'office de tourisme intercommunautaire «L'Alsace Verte» (OTI AV). Elle finance l'OTI AV et ses missions d'accueil, de promotion et de développement du tourisme. La taxe de séjour constitue ainsi le cercle vertueux du tourisme sur le territoire !

Actions phares 2020

- Poursuite des opérations de collecte et de fonctionnement de la régie.
- L'année sera marquée par une forte baisse du nombre de nuitées et du montant collecté, liée au confinement et à la crise sanitaire.

Perspectives 2021

- Mise en œuvre d'un téléservice permettant la déclaration en ligne de l'ouverture de meublés et chambre d'hôtes

Quelques chiffres clés

Les chiffres 2020 ne seront connus que mi-février 2021.

Chiffres 2019

- **133 000** nuitées
- **93 000€** collectés

Actions phares 2020

- L'année 2020 devait être riche en événements commémoratifs du conflit de 1870. C'était l'occasion d'assurer une mise à niveau de l'application mobile de visite Mobi'1870. Disponible en français et en allemand, pour Android et IOS, elle permet de comprendre ce conflit et son déroulement, à travers 11 lieux de mémoire répartis sur le territoire et géolocalisés.

- La CCSP a voté une contribution pour l'organisation de manifestations (Théâtre de la Chimère)

Perspectives 2021

- Mise à niveau du site mobile

Quelques chiffres clés

- Coût : **6 500€ HT** (hors maintenance)



I.1870

Le château de Fleckenstein compte depuis toujours parmi les visites favorites de nombreux Alsaciens, Allemands et touristes. Pour permettre à ce site de devenir un élément moteur du développement touristique de l'Alsace du Nord, participant ainsi pleinement à l'attractivité de l'ensemble d'un territoire, de valoriser le patrimoine castral tout en créant de l'emploi, la communauté de communes est intervenue de la manière suivante :

> En 2000 : participation à la création du centre d'animations et de découvertes transfrontalier, plus connu sous le nom de P'tit Fleck. Ce projet a consisté en la réhabilitation de la maison forestière en vue de la mise en œuvre du parcours, dédié au grès et à la forêt, et de ses services : équipements d'accueil, café-boutique, bureaux, logement. Le budget s'élève alors à 3 000 200€ HT, dont 20% pris en charge par la communauté de communes.

> En 2005 : création du Château des Enigmes (projet monté par un opérateur privé), parcours ludique de découverte familiale du Moyen Âge à travers le P'tit Fleck, en forêt et dans le château.

> En 2009 : création du Château des Défis par la Régie d'exploitation

> En 2015 : renouvellement du Château des Défis par la Régie d'exploitation avec soutien opérationnel et administratif de la communauté de communes qui assure également le portage financier du projet. Autres partenaires financiers : l'Etat, la Région, le Conseil départemental.

J.SITE FLECKENSTEIN

Actions phares 2020

- De 1ers échanges ont eu lieu avec la régie d'exploitation du Fleckenstein et le Parc naturel régional des Vosges du Nord pour envisager le renouvellement du P'tit Fleck d'une part et du parcours Château des défis d'autre part.

Quelques chiffres clés

Site du Fleckenstein : 2ème site castral d'Alsace en termes de fréquentation !

K.PARTENARIAT AVEC
LE CLUB VOSGIEN

Actions phares 2020

- Poursuite du dispositif de soutien au Club Vosgien pour l'entretien des sentiers labellisés «Premium Wanderwege»

Perspectives 2021

- Renouvellement de la convention avec le Club Vosgien Haguenau-Lembach

Quelques chiffres clés

3 sentiers labellisés Premium Wanderwege
La randonnée : 1 atout clé du tourisme pour notre territoire !

COMPÉTENCES de l'établissement

03

ENVIRONNEMENT
ÉNERGIE

La communauté de communes est très engagée en matière d'environnement et d'énergie. Ses actions visent à protéger notre patrimoine et nos ressources. De nombreuses actions en matière d'économie d'énergie sont également mises en place.

*Vice présidents : Jean MULLER - Alain FUCHS -
Christian TRAUTMANN - Guillaume PETER*



A. SAUVEGARDE DU PATRIMOINE-HABITAT

La sauvegarde de l'habitat ancien est une priorité de la communauté de communes. Cela se traduit par la mise en place d'opérations visant à inciter les propriétaires à réhabiliter ou à améliorer des logements, ceci dans un objectif de respect de l'environnement et d'un service de conseil et d'informations pour les particuliers souhaitant réaliser des travaux.

Actions phares 2020

- Service mut'archi : reconduction de la politique mutualisée de conseil architectural proposée par le SYCOPARC pour les communes du territoire hors parc naturel régional des Vosges du Nord.
- Mise en route au 01/01/2020 du nouveau dispositif de valorisation et de sauvegarde de l'habitat patrimonial du CD67.
- Adhésion au PIG Rénov'habitat 67 pour un abondement des aides pour les travaux de sortie de précarité énergétique.

Perspectives 2021

- Promotion du nouveau dispositif d'aides.
- Renouvellement de la convention mut'archi.

Quelques chiffres clés

Conseils donnés par l'architecte mutualisée :

- **35** conseils aux particuliers
- **4** conseil aux collectivités.

Aucun dossier patrimoine délibéré.

La protection des ressources naturelles est également au cœur des préoccupations de la communauté de communes : protection des vergers, de la biodiversité, des cours d'eau, ...

Actions phares 2020

- Abeilles : réalisation d'un clip vidéo pour les APIdays en version virtuelle et organisation d'un quizz avec lots offerts (pots de miel, sachets de graines mellifères, visites de ruchers).
- Reconduction de la convention de gestion du rucher pédagogique intercommunal au verger conservatoire de Gunstett.
- Very Bat Trip, festival autour des Chauves-Souris le 11 septembre (285 personnes, cf détail ciaprès) ateliers pédagogiques en extérieur puis projection du film «migrations secrètes : une chauve souris, la Pipistrelle de Nathusius» de Benoît DEMARLE) dans l'église.

Quelques chiffres clés

- **39 participants** au quizz abeilles.
- **85 kg de miel** récolté au rucher pédagogique intercommunal

B. SAUVEGARDE DES RESSOURCES NATURELLES

La maîtrise des énergies est une action phare de la communauté de communes. Le recrutement d'un conseiller en énergie a permis aux communes de bénéficier d'un conseil. Dédiée principalement aux économies dans les bâtiments et l'éclairage public, sa fonction est primordiale dans le contexte actuel d'augmentation du prix des énergies pour assurer un maintien, voire une baisse des charges publiques à l'avenir.

Actions phares 2020

- Poursuite des missions de conseils et de diagnostics

Perspectives 2021

- Organisation d'un groupement de commandes pour la rénovation de l'éclairage public des communes



La communauté de communes Sauer Pechelbronn exerce la compétence «Collecte et traitement des ordures ménagères» depuis leur adhésion au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin à Wissembourg. Outre la facturation, la communauté de communes a pour objectif de réduire la quantité de déchets produite sur son territoire.

Actions phares 2020

- Participation au plan local de prévention des déchets porté par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin : accompagnement de 3 communes pilote sur le zéro-déchets : Obersteinbach, Fröschwiller et Wingen.

Quelques chiffres clés

- **107kg** : production moyenne annuelle de déchets par habitant en 2020.
- Bacs en circulation : **7 803**.
- Moyenne SMICTOM : **137 kg/hab.an.**
- Nombre de composteurs vendus : **63**

Perspectives 2021

- Poursuite de la participation au plan local de prévention des déchets.
- Réflexion sur l'harmonisation de la redevance incitative à l'échelle du SMICTOM



Ordures ménagères résiduelles

Communauté de communes	Production moyenne ordures ménagères résiduelles par habitant et par an						Différence entre 2019 et 2020		
	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
Sauer-Pechelbronn	201	152	159	109	104	107	3	kg/hab.an	3%
Outre-Forêt	221	184	171	123	117	119	2	kg/hab.an	2%
Pays de Wissembourg	221	186	158	140	128	129	1	kg/hab.an	1%
Pays de Niederbronn	105	124	119	120	122	125	4	kg/hab.an	3%
Plaine du Rhin	186	194	181	199	194	203	9	kg/hab.an	4%



Tri sélectif

Communauté de communes	Production moyenne de tri sélectif par habitant et par an						Différence entre 2019 et 2020		
	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
Sauer-Pechelbronn	53	52	52	53	55	56	1	kg/hab.an	1%
Outre-Forêt	54	55	54	56	54	58	4	kg/hab.an	7%
Pays de Wissembourg	55	53	52	51	51	51	0	kg/hab.an	-1%
Pays de Niederbronn	51	61	61	59	59	60	1	kg/hab.an	2%
Plaine du Rhin	64	66	64	64	64	59	-5	kg/hab.an	-8%





COMPÉTENCES de l'établissement

04

MOBILITÉS

Améliorer, sauvegarder et entretenir le réseau cyclable et routes de compétences intercommunales est une des actions de la communauté de communes. Actuellement, son action porte principalement sur le développement des déplacements doux et la mobilité des données

Vice présidents :

Jean-Claude BALL - Guillaume PETER



La communauté de communes est chargée de l'entretien de 3 routes d'intérêt touristiques : la route Woerth-Elsasshausen, Froeschwiller ; la route Froeschwiller, Mattstall, Lembach et la route Etang de Fleckenstein, col du Litschhof, Petit Wingen. Se rajoutent les voiries des zones d'activités et les 30 km de pistes cyclables créée depuis 2012.

Actions phares 2020

- Entretien des pistes cyclables (fissures notamment)
- Balayage de toutes les voiries de zones d'activités et les pistes cyclables

Perspectives 2021

- Réhabilitation de la voirie entre Langensoultzbach et Mattstall
- Balayage de toutes les voiries de zones d'activités et les pistes cyclables
- Pontage sur les pistes cyclables

Quelques chiffres clés

- **25 km** de pistes cyclables
- **3km** de voiries en zones d'activités
- **21km** de voiries d'intérêt touristique
- **6000€** investis en 2020 dans l'entretien

La communauté de communes s'est engagée en 2011 dans la création d'un réseau cyclable ambitieux sur l'ensemble de son territoire, ce réseau devant représenté à terme plus de 40km de pistes cyclables.

Actions phares 2020

- Réalisation des travaux des pistes cyclables transfrontalières
- Annulation de nombreuses manifestations de promotion du vélo
- Organisation d'une 1ere session de vélo-école en juillet
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour l'itinéraire entre Lobsann et Soulz-Sous-Forêts

Perspectives 2021

- Finalisation du projet transfrontaliers des pistes cyclables
- Reprise des actions de promotion du vélo : bourse aux vélos, défi « à l'école à vélo »
- Réflexion sur la prise de compétence mobilité

Quelques chiffres clés

- **3 pistes** cyclables transfrontalières construites
- **1 session** de vélo-école avec 3 adultes et 10 enfants



Consciente de l'enjeu que représente l'accès à internet pour tous, la communauté de communes s'est engagée depuis longtemps dans le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire. Elle a donc décidé en juillet 2017 d'adhérer au réseau d'initiative publique de la Région.

La Région Alsace a adopté le 30 mars 2012 un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), pour la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique (RIP) afin de :

- Définir un cadre opérationnel à atteindre en matière de couverture numérique de la région,
- Favoriser le déploiement du THD, en complément des investissements des opérateurs privés,
- Arrêter des orientations sur les actions publiques à mettre en œuvre pour éviter la fracture numérique.

Baptisé ROSACE, le projet Très Haut Débit du le territoire d'Alsace est désormais une réalité. Une délégation de service public de type concessive impose à son titulaire de conduire les études, de réaliser les travaux, de mettre l'infrastructure à la disposition des opérateurs, d'en assurer l'exploitation - maintenance et d'apporter une partie du financement.

Actions phares 2020

- Finalisation du déploiement de la fibre sur le territoire avec l'ouverture commerciale des communes restantes

Perspectives 2021

- Actions de promotion du déploiement du réseau



MOYENS de l'établissement

05 MOYENS

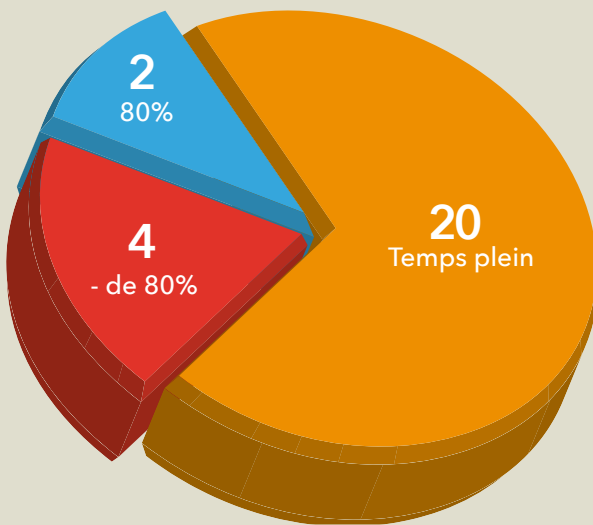


Le personnel

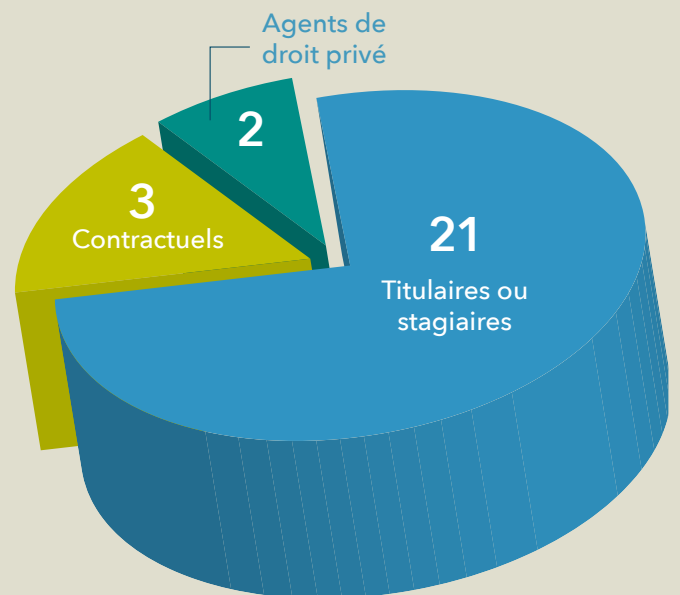
Données sociales (état du personnel au 31/12/2020)

Effectifs : 26 agents employés directement, soit 24,3 ETP

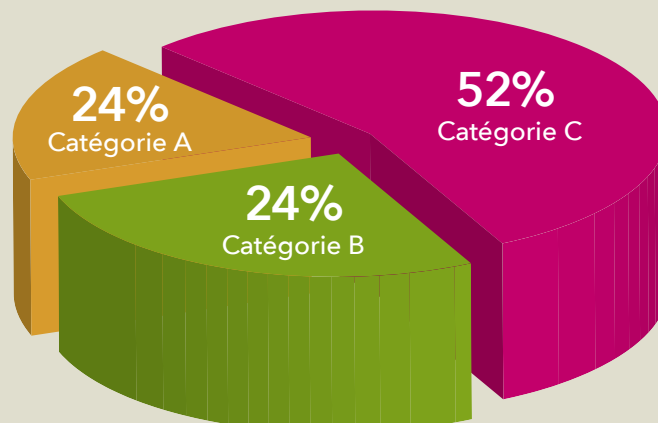
Temps de travail



Statut



Répartition des agents par catégorie



Personnels indirects mis à disposition du territoire / prise en charge intercommunale:

- Equipe animation / Périscolaire
- Equipe halte garderie et relais assistants maternels
- Structures bénéficiant de cofinancements intercommunaux au titre des frais de fonctionnement et de personnel : OTI AV, ECMU, fédération des PAC, SYCOPARC),
- Agent technique de la commune de Lembach

4 postes portés par la CCSP et partagés avec d'autres collectivités :

- Animateur Espace Info Energie (communautés de communes d'Alsace du Nord)
- Chargé de mission Conseiller CCAEP : 50% (CC Pays de Wissembourg)
- Technicien SIG: 20% (CC Pays de Wissembourg)
- Chargée de mission environnement-développement durable : 10% (SDEA)

Les services de la communauté de communes

La communauté de communes est organisée autour de 2 pôles :

le pôle développement,
en charge de la mise en œuvre des actions et projets décidés par les élus
et le pôle fonctionnel
assurant le volet administratif des projets et de l'établissement.

Missions du service accueil

- Accueil physique et téléphonique de la communauté de communes
- Gestion des demandes de réservations de la banque de matériel associative et communautaire
- Gestion et préparation des salles de réunion
- Accueil Espace France Services
- Archivage

Missions du service juridique, comptabilité, marchés publics et ressources humaines

- Préparation, suivi, gestion et finalisation des séances du conseil communautaire
- Préparation budgétaire et exécution financière, en dépenses et en recettes, du budget.
- Suivi des procédures de recrutement, gestion des carrières et de la paye
- Suivi et gestion de toutes les procédures d'achat de la collectivité
- Gestion de la facturation de la redevance d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères, vente de bacs
- Gestion de la taxe de séjour

Mission du service technique

- Entretien des espaces verts communautaires
- Gestion des bâtiments communautaires
- Gestion technique de la banque de matériel associative et communautaire : livraisons, contrôles
- Entretien des véhicules

Quelques chiffres clés

- **386 fiches de paie** traitées
- **235 jours d'arrêt** de travail pour 8 agents
- **38 marchés publics** traités
- **1700 personnes** accueillies
- **3300 appels** reçus
- **5229 courriers** traités
- **17 commandes** de matériel
- **5 virements** de crédit
- **2715 écritures comptables** (mandats et titres)
- **809 factures** reçues sur Chorus Portail Pro
- **8 conseils** communautaires
- **87 délibérations**

système d'informations

Le service système d'informations fournit des équipements informatiques, téléphoniques et les logiciels métiers pour simplifier et faciliter les missions des agents de la communauté de communes. Il assure l'assistance aux utilisateurs et aux services et est chargé de la veille technologique. Il gère également le système d'informations géographiques.

Actions phares 2020

- Suivi du parc informatique de la communauté de communes
- Intégration du cadastre 2020,
- Création de cartes et de données à la demande des élus, chargés de mission et partenaires extérieurs,
- Poursuite de la mission «gestion du foncier intercommunal»
- Réponses aux demandes de plan DT-DICT (fourreaux fibre optique, EP)
- Migration du logiciel SIG sur une nouvelle version
- Intégration de nouvelles données (environnement, SDEA, éclairage public, données hydrographique, transfrontalier)

Perspectives 2021

- Maintenance du système d'informations
- Installation d'un système de visio-conférence dans la salle Pechelbronn
- Reprise des formations à l'utilisation SIG «ArcoPole Pro Cadastre»

Quelques chiffres clés

- **60 ordinateurs**
- **3 serveurs, dont 2 hébergés**
- **225 interventions** techniques sur le parc informatiques
- **127 utilisateurs** sur l'application en ligne arcOpole pro Cadastre

service communication

Directement rattaché au président, ce service est chargé de réaliser et suivre la communication de la communauté de communes : Magazine, conférences de presse, expositions, sites Internet, éditions, événements. Il est chargé de valoriser les actions de la collectivité auprès des habitants et des élus.

Actions phares 2020

- Réalisation d'1 journal intercommunal
- Réalisation d'une vidéo de présentation de la communauté de communes à destination des nouveaux élus
- Réalisation des documents de communication suite aux élections du conseil communautaire
- Réalisation d'une vidéo pour le rapport d'activités 2019

Perspectives 2021

- Réalisation de journaux intercommunaux
- Réalisation d'une vidéo pour le rapport d'activités 2020
- Réflexion sur la communication globale de la communauté de communes en lien avec les communes
- Organisation de l'inauguration de l'espace enfance à Lembach

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020



Maison des services et des associations
1 rue de l'Obermatt - 67360 Durrenbach
Tél : 03 88 90 77 60

Email : info@sauer-pechelbronn.fr

www.sauer-pechelbronn.fr

